

Rejet de la révision constitutionnelle : un camouflet pour le camp Nkurunziza

RFI, 21-03-2014 Burundi : le projet de révision de la Constitution retoqué au Parlement Au Burundi, le camp présidentiel a essuyé un revers inattendu. Le pouvoir voulait faire passer en force une réforme de la Constitution, dont un des effets aurait été la possibilité pour le président Nkurunziza (photo) de se représenter. L'Assemblée nationale était réunie pour voter le texte vendredi matin. Mais coup de théâtre : à une voix près, la réforme a été rejetée. Grande surprise à Bujumbura. L'Assemblée nationale du Burundi vient de rejeter le projet de Constitution porté par le président Pierre Nkurunziza et son parti Cndd-FDD, qui domine le Parlement burundais. Après avoir tenté d'organiser une plénière jeudi, qui a échoué faute de quorum, le pouvoir burundais est revenu à la charge vendredi matin.

Sur le papier, le calcul est simple à faire. Le parti Cndd-FDD est ultra-majoritaire à l'Assemblée nationale. Et comme une révision de la Constitution requiert une majorité de 4/5 des voix, le parti au pouvoir au Burundi avait besoin de quatre petites voix pour atteindre le chiffre magique de 85 voix afin que le projet soit adopté. Il y a eu des marchandages toute la journée et finalement les trois députés de l'opposition d'obédience par le pouvoir ont accepté de voter « oui » pour s'accorder un poste de ministre, ce qui fut fait. Recours au référendum ? Restait à dénicher une voix, une seule voix. Le parti au pouvoir pensait l'avoir trouvée avec un autre député de l'opposition. Qu'est-ce qu'on lui avait promis, personne ne le sait. Mais au final, il s'est démis à la dernière minute. On est donc passé au vote et le « oui » a obtenu 84 voix, ce qui signifie le rejet de la révision. Selon le président de la Chambre, ce texte ne pourra pas être représenté avant une année. Le ministre de l'Intérieur burundais Edouard Nduwimana, qui a défendu ce texte, n'a pas caché sa déception. Mais il a annoncé que le président avait encore la possibilité de recourir au référendum pour faire passer la révision, qui permettrait de lui ouvrir la voie à un troisième mandat présidentiel.